

LA REPRISE D'ENTREPRISE UNE ALTERNATIVE GAGNANTE À LA CRÉATION !



↑↑ Les avantages

- › Vous gagnez du **temps**, puisque l'entreprise est déjà en activité et dispose des moyens humains, financiers et matériels pour mener à bien sa mission.
- › Vous vous appuyez sur l'**expertise** de votre prédécesseur et les connaissances des employés de la structure.
- › Vous bénéficiez déjà d'un **carnet d'adresses**, comprenant une liste de clients et de fournisseurs, ce qui limite vos démarches de prospection.
- › Vous disposez d'une **meilleure vision du développement potentiel** de votre entreprise, car vous connaissez son historique et pouvez établir des prévisions plus aisément. Vous pourrez probablement vous rémunérer plus rapidement qu'en phase de création d'une entreprise.
- › Vous aurez l'occasion de **soliciter plus facilement un financement** car les banques peuvent s'appuyer sur les comptes annuels de l'entreprise afin d'anticiper les revenus potentiels futurs et la rentabilité de l'activité.

🎯 Les points d'attention

- › Pour trouver votre perle rare, il faudra vous **montrer réactif** et à l'affût des opportunités. Pour ce faire, le **Sowaccess** peut vous aider, notamment via les sites affairesasavoir.be et lemoniteur.be
- › La reprise d'entreprise est plus **coûteuse que la création** (du moins, au moment « T » de l'achat), et nécessite de bien réfléchir les mécanismes de financement de l'achat de l'entreprise (et de remboursement).
- › L'entreprise étant en activité, vous devrez **être opérationnel directement** et n'aurez pas droit à une période d'essai ! Une connaissance approfondie du secteur et une capacité à prendre rapidement l'activité en main sont indispensables.
- › Des **compétences humaines** seront nécessaires pour permettre aux membres du personnel ainsi qu'à vos autres parties prenantes (clients, fournisseurs, etc.) de faire face au changement d'interlocuteur en toute sérénité.



Quelle est la plus-value de Step Entreprendre dans ce processus ?

- › Plaçant l'humain au centre de nos préoccupations, nous rendons la reprise accessible à tous, en **vous outillant et vous sécurisant** dans ce processus qui peut parfois faire peur.
- › Nous vous aidons à vous **réapproprier cette activité**, en l'alignant sur vos valeurs et vos envies, tout en restant en cohérence avec les fondements posés par le cédant. Nous vous guidons afin que celle-ci s'inscrive dans la durée et la durabilité.
- › Vous intégrez la **communauté de Step Entreprendre** et bénéficiez d'échanges avec vos pairs, en création ou en lancement de leur activité. Vous pouvez développer vos compétences de repreneur en participant à un programme de formation, en bénéficiant de coaching, d'événements thématiques, d'un espace de travail partagé.

→ J'ai un projet de reprise individuelle ou collective d'une entreprise.

STEP ENTREPRENDRE VOUS GUIDE DANS VOTRE PROCESSUS DE REPRISE, VIA UN PARCOURS EN 5 ÉTAPES

1 Diagnostic

› **Screening** du repreneur et **bilan de ses compétences** entrepreneuriales

› **Diagnostic** de l'entreprise et de son modèle économique
1^{ère} expertise de valorisation

Concordance

› **Pré-analyse** du besoin en **financement** du projet
› **1^{ère} identification** des pistes concrètes de financement, via experts du financement (banques, financeurs publics, microcrédit)

Accord sur une fourchette de prix

Audit

› **Identification** des besoins en formation (technique, savoir-être) du repreneur pour s'appropriier l'activité, et plan d'actions

Audit :
› Economique
› Financier
› RH
› Juridique
Via experts

4 Accord

Construction des :

- › Nouveau modèle économique
- › Plan stratégique
- › [Modèle de gouvernance]

Montage financier et recherche de financements
Consolidation des compétences clés du repreneur

Montage juridique, technique et financier

Via experts

Accord sur le prix et les modalités

Transfert & suivi

Suivi du repreneur :

- › Tableaux de bord financier et opérationnel, permettant le suivi des objectifs et indicateurs clés
- › Pratiques de gouvernance
- › Coaching

Transfert de propriété

Conditions d'accompagnement :

- › Accessible à tout porteur de projet
- › Accompagnement finançable via le dispositif *chèques-entreprises*